

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 23

En exercice : 23

**DATE DE LA CONVOCATION** : 16 septembre 2022

**DATE D’AFFICHAGE** : 16 septembre 2022

L’an deux mille vingt-deux et le vingt-deux du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POMPIGNAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle Maurice DEJEAN, sous la Présidence de Madame le Maire Céline DELIGNY ESTOVERT.

**PRÉSENTS : 19**

Mme DELIGNY ESTOVERT Céline - M. COUP Francis - M. SEBIE Gérard – Mme LE ROUX Hélène - M. DARRACQ Lionel - Mme JUGE Françoise - Mme GALLIAT Martine – M. ROINE David - M. ROBAIN Jérôme - M. DARTENSET David - M. KANCEL Gilles - Mme BRELEUR Tracy - M. VIDAL Loïc – M. AKONO Félix - M. JOUANNAUD Raphael - Mme BONJOUR Fabienne – M. GUILLAUME Alain – M. LATASTE Jean-Louis – Mme BARTOLI Sandrine

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : 4**

M. DESTRUEL Philippe ayant donné pouvoir à Mme LE ROUX Hélène  
M. CHERON Christophe ayant donné pouvoir à M. DARTENSET David  
Mme BARBERY Valérie ayant donné pouvoir à Mme JUGE Françoise  
Mme MAIROT Isabelle ayant donné pouvoir à Mme GALLIAT Martine

**ABSENTS:/**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme. GALLIAT Martine

**Ouverture de la séance : 19h09**

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2022	Approuvé
1. Installation d’un nouveau Conseiller Municipal ;	Madame BARTOLI est installée au Conseil Municipal.
2. Modification de la composition des Commissions <i>Affaires scolaires, jeunesse et solidarités</i> et <i>Finances, Intercommunalités, achat public et moyens généraux</i> ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
3. Extinction nocturne de l’éclairage public ;	22 voix Pour / 1 Contre (L. VIDAL) Adopté à la majorité
4. Demande de subvention au SDEEG dans le cadre de l’extinction nocturne de l’éclairage public ;	22 voix Pour / 1 Contre (L. VIDAL) Adopté à la majorité
5. Décision Modificative N°2 du Budget Principal Commune M 57 ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
6. Mise à jour du tableau des effectifs ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
7. Attribution d’une subvention exceptionnelle à la Fondation Bergonié suite aux Foulées Pompignacaises ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
8. Fixation de la clé de répartition des charges induites de l’ALSH de Pompignac ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
Porter à connaissance et des décisions du Maire	Pris Acte.

Séance levée à **19 h 58** Fait à Pompignac, le 23/09/2022,

Le Maire,  
Céline DELIGNY-ESTOVERT



Publiée/affichée le :

**23 SEP. 2022**